

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 5839
N/REF : 3/05/2026 0H15 C:022730 I:19185
V/REF : Contrat N°005839 du 22/04/2005

SDC '9 Rue Chavanne'
C/O Régie LESCUYER & Associés
17, QUAI JOSEPH GILLET
69004 LYON

IMMEUBLE : LE 9 RUE CHAVANNE
9 RUE CHAVANNE
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. B. DE MONTGRAND

INTERVENTION DANS LES LOCAUX DU MAGASIN (BAZ'ARTE)
DEPOSE DU MORCEAU DE MOQUETTE SITUE AU DESSUS DE LA PLAQUE (ENVIRON
2M2 PREVU SPECIALEMENT POUR LA MANIPULATION)
DEPOSE DU JOINT SILICONE AUTOUR DE LA PLAQUE
NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE 1 TABOURET EAUX USEES - EAUX VANNES,
DE 4 METRES DE LIAISONS
REPOSE DE LA PLAQUE
REFECTION DU JOINT SILICONE
DESINFECTION DU CAGIBI

1 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'} \right)$$

P : Prix révisé H.T.
P' : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/05/2026

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

Prix de base du contrat : 328,99

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 12/2025 Valeur : 146,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique réseau EU/EV/EP	1/AN	459,92	459,92
TOTAL H.T.				459,92
T.V.A. a 10,00%				45,99
TOTAL T.T.C.En EURO				505,91

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.